

# L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

## VIOLENCE ANTI-POPULAIRE

**A**hmed Medjid était O.S. à l'usine Fulmen, filiale de la CGE, à Clichy. Il était en grève avec ses camarades, depuis le 3 février, pour la défense de l'emploi. Le 15 février, dans l'après-midi, un commando patronal a agressé les grévistes, leur lançant des boules de fer. Ahmed a été atteint par l'une d'elles. Transporté à l'hôpital, il y est décédé peu de temps après son admission. Cette action criminelle s'est déroulée sous les yeux d'un commissaire de police qui a laissé faire.

Ahmed, nous te saluons, toi dont le nom vient s'ajouter à la liste sans fin de ceux qui sont tombés sous les coups du patronat, pour la défense des droits des travailleurs.

Après ce crime, s'imposent l'arrestation de ses auteurs et des responsables patronaux qui ont donné l'ordre de la violence. S'imposent également l'ouverture d'une enquête publique et des sanctions à l'égard des responsables policiers qui ont complaisamment laissé faire.

**C**e crime intervient quelques jours après l'opération paramilitaire effectuée à Isigny par une milice privée encadrée par d'ex-parachutistes. Là aussi, tout indique que l'opération s'est menée avec le laisser-faire des autorités préfectorales et policières. Ces derniers temps, d'autres opérations de milices ont eu lieu contre des travailleurs immigrés en lutte pour la régularisation de leur situation. Là aussi, ces interventions et les violences qui les ont accompagnées ont eu lieu sous l'œil bienveillant de forces de police.

Ces faits prouvent la nécessité de la poursuite du combat pour les libertés, contre les forces patronales et réactionnaires qui ont recours à tous les moyens, y compris la violence, pour combattre les travailleurs. Pour que le changement ait un sens conforme aux intérêts des travailleurs, les mesures suivantes doivent être prises :

- Dissolution des milices patronales et polices privées : ces bandes tombent sous le coup de la loi de 1936 interdisant l'existence de groupes armés. Tolérer la poursuite de leur existence, c'est laisser se poursuivre des violences anti-ouvrières et laisser se développer des activités qui peuvent s'avérer extrêmement dangereuses pour la démocratie.

- Dissolution des bandes fascistes préconisant le recours à la violence et y ayant recours : à ce sujet, la dissolution du SAC demeure une nécessité. Une commission d'enquête parlementaire est actuellement à l'œuvre. On attend avec impatience les résultats de ses investigations. Beaucoup de faits attestent que le SAC a constitué l'armature de bien des milices et opérations violentes.

- Ouverture d'enquêtes publiques et sanctions à l'égard des responsables et membres de la police qui ont couvert, laissé faire des opérations illégales anti-ouvrières.

**S**ans tomber dans un quelconque alarmisme, il faut prendre acte du fait que certains milieux minoritaires du patronat et de droite ont fait du Chili un modèle et peuvent être tentés par la violence déstabilisatrice. Et, quoi qu'il en soit, le changement doit se concrétiser par le refus et le combat contre tout ce qui représente la violence anti-populaire.

Pierre BURNAND

## REFLEXIONS A PROPOS DE «L'AVANCEE DEMOCRATIQUE» DU PCF

**L**e XXIVe Congrès du PCF a principalement réfléchi sur «le socialisme à la française» et sur la stratégie «d'avancée au socialisme».

Déjà amorcée lors du Congrès précédent, cette thèse, qui rompt radicalement avec la démarche précédente «par étapes» de la «stratégie du Programme commun» (d'abord, réaliser une démocratie avancée, ensuite passer au socialisme), constitue la «voie originale, française au socialisme pour la France». Le XXIVe Congrès l'a adoptée et la juge profondément nouvelle et pleine d'avenir. Elle s'inscrit, selon lui, dans les réalités du monde contemporain où le rapport de forces en faveur des «forces de progrès» permet d'envisager un passage graduel au socialisme et dans les réalités françaises, chargées de traditions démocratiques et où la crise a rassemblé une large majorité d'hommes et de femmes favorables au changement. Donc, le socialisme se construit dès aujourd'hui,

par l'exercice croissant de la démocratie, où tous, chacun à son poste, travailleur et militant dans l'entreprise, élu dans sa mairie ou sa région, ministre dans son ministère, œuvrent pour opérer des «transformations décisives» au rythme décidé et programmé par les consultations électorales et soutenues par les actions de masse. Depuis juin 81, cette stratégie proposée par le PCF, a gagné un nouveau point d'appui : l'action au gouvernement de quatre ministres. Voilà résumée en quelques phrases la thèse dite «d'avancée démocratique».

Notre parti récuse cette voie d'avancée au socialisme : c'est là une question de fond pour nous. Non pas que nous refusions pour la classe ouvrière d'utiliser tous les moyens de la démocratie bourgeoise actuelle pour se battre. Nous ne sommes ni des terroristes ni des nostalgiques du «grand soir». Notre objection porte sur la question de

l'Etat : peut-on le changer, le transformer en douceur afin d'en faire un pouvoir pour les travailleurs ou bien faut-il en changer, détruire celui qui existe et en mettre un nouveau sur pieds? (1)

Expliquons-nous un peu. Où est le pouvoir réel de décision dans la France d'aujourd'hui? Est-il véritablement et complètement dans les mains de ceux qui ont été élus le 10 mai? Il suffit d'entendre les confidences de Jacques Maisonrouge, patron d'IBM-Europe, à la télé, pour savoir que les décisions concernant IBM, sa politique industrielle et du même coup la vie, le travail... ou le chômage pour des millions de travailleurs français et d'autres pays, sont prises ailleurs, dans des conseils d'administration à Paris ou à New-York. Mais en aucun cas au Parlement ou au CE de telle ou telle boîte IBM! Le pouvoir appartient à ceux pour lesquels, marché mondial et concurrence, compétitivité et recherche du profit maximum, taux du dollar et rentabilité sont les maîtres mots; il appartient à la classe bourgeoise. De deux choses l'une : ou bien ce pouvoir leur est enlevé ou bien ils le conservent. Il n'y a pas de troisième voie ni de demi-mesure. S'il leur est enlevé, ils résistent féroceement : qu'on se rappelle la contre-révolution décidée et mise en œuvre par l'ITT au Chili. Leur enlever les

Suite page 6

### LA LEGION SAUTE SUR ISIGNY



Vu par Sylvestre

### Entre nous ...

#### SAGACITÉ

Au Club de la presse, le 14 février, le sagace Poniadamus s'adressait en ces termes au gouvernement : «Vous en êtes à un taux de 14 à 15% par an et vous allez finir, cette année-ci, avec un taux d'inflation d'environ 18%... Et le prophète Nostradamus poursuivait : «Pour faire face à cette situation, vous procéderez au moins à une dévaluation cette année, je peux vous le prédire»...

Bien sûr cette inflation, comme un châtime divin, est tombée du ciel après le 10 mai... Bien sûr, avant c'était l'expansion, la monnaie forte et... les poches pleines. C'est bien connu, les vaches maigres sont de gauche... surtout que, pendant les sept années précédentes, les vaches grasses ont sacrément tondue la prairie...



## CHOMAGE TECHNIQUE PLUS 8% EN UN AN

Le nombre de journées indemnisables pour chômage partiel atteint 1 390 493 pour octobre 1981, soit plus 27,2% en un mois et plus 8% en un an. Les effectifs salariés concernés sont au nombre de 304 298 (plus 16,7% en un mois et plus 15,7% en un an).

## COLERE DES PARAS CONTRE UNE PIECE DE THEATRE

L'Union nationale des parachutistes qui s'était déjà manifestée contre « La Marseillaise » version Gainsbourg, vient encore de prouver ses prétentions à la mise au pas de la culture. C'est une pièce de Nourredine Aba — un auteur algérien — « La récréation des clowns » dénonçant la pratique de la torture par les militaires français pendant la guerre d'Algérie qui a provoqué les foudres des nostalgiques du colonialisme. Distribution de tracts, communiqués à la presse, les paras mènent une véritable campagne contre la pièce et contre la municipalité (PCF) qui subventionne la troupe. Les baroudeurs refusent que l'on s'attaque « à une race de combattants dont la légende se confond avec celle de l'Archange Saint-Michel... » (sic).

## TOP-SECRET

Que se passe-t-il à la DST ? Alors que depuis le 10 mai, le gouvernement a changé les principaux responsables de la police (directeur de la police

judiciaire, de la sécurité publique, Renseignements généraux, et même du SDECE), il n'en va pas de même avec la DST (Direction de la surveillance du territoire). Gaston Defferre vient de maintenir en place Marcel Chalet, qui ne doit quitter ses fonctions qu'en 1982.

Pourquoi ce statu-quo lorsque l'on sait que les activités de la DST sont loin d'être claires ? Le même Chalet n'a-t-il pas inscrit au tableau d'avancement Emile Casanova, policier de la DST qui aurait été l'instigateur de l'attentat à l'explosif signé FLB contre la maison de Bouygues. On retrouve la DST impliquée dans de nombreuses affaires de violations de domicile et de pose de micro quand il ne s'agit pas d'enlèvements.

En 73, des policiers de la DST sont accusés d'avoir posé des micros dans le nouveau logement de Mitterrand, rue de Bièvre. La 3 décembre 73, c'est l'affaire du *Canard enchaîné*, etc... C'est toujours sous les ordres de Chalet que Casanova aurait organisé une tentative de cambriolages pour récupérer les documents de Delpey sur les liens de Giscard avec le Centrafrique... L'enquête sur les « étranges activités » de la DST en Bretagne serait close, mais ses conclusions seraient gardées secrètes... Secret-défense ?

Ces affaires de basse police du septennat antérieur seront-elles un jour éclaircies, comme pouvait le laisser espérer la promesse d'un bilan faite par Mitterrand ?

## UNE HISTOIRE BANALE

Une famille tunisienne de 8 personnes a vécu pendant 18 mois dans un grenier de 30 m<sup>2</sup>... Ça se passait dans le quartier de la Croix-Rouge à Lyon. Le père, âgé de 46 ans, est invalide cardiaque. Il ne peut plus travailler. La famille vit avec 1 000 francs mensuels de pension et 3 600 francs d'allocations familiales. Un comité de soutien vient de installer dans un appartement vide géré par l'Office HLM. Mais il ne s'agit là que d'une solution provisoire. L'Office HLM prétend ne pas disposer d'appartement de 6 pièces nécessaire à cette famille. Il prétend ne pas connaître le nombre de démarches effectuées par cette famille qui a frappé à toutes les portes. Dans le privé, c'est le refus dès que la mère décline sa nationalité, dans le public, les HLM proposent un appartement aux Minguettes à Vénissieux, refus du maire qui considère que sa commune a assez d'ennuis comme ça, alors que Lyon « ne respecte pas les quotas ». Le père avait rapatrié toute la famille en Tunisie à l'occasion de « l'aide au retour » aujourd'hui abolie, avant de s'apercevoir qu'il n'avait plus là-bas de couverture sociale. Retour en France où il faut rembourser le fameux million. C'est l'histoire banale d'un homme qui a travaillé plus de 30 ans en France et à qui l'on dénie le droit au logement pour lui et sa famille.

## LES SANS PAPIERS DU TIERS MONDE

Plusieurs organisations tiermondistes se sont retrouvées, mercredi 3 février, pour une manifestation en soutien aux « sans papiers » devant le ministère de la Coopération, avant d'être reçues par J-P Cot. C'est la première fois que des organisations tiermondistes prenaient position en faveur de la régularisation des sans papiers. Il y avait le Mouvement Tiers Monde, l'UCODEP (Union des Comités développement des peuples), Terre des Hommes, Soutien paysan, INODEP, Medicus Mundi, Frères des Hommes, le CEDETIM, le CICDA (Centre international de coopération pour le développement agricole) et les Artisans du monde. Ces organisations entendaient interpeller le gouvernement sur une politique de l'immigration en contradiction avec

les déclarations tiermondistes du PS. Dans leur déclaration commune, elle critiquaient une politique de régularisation qui ne s'accompagne pas d'une politique globale de l'immigration et du développement des pays du Tiers Monde. Ces organisations ont fait part au ministre de la Coopération de leurs critiques des restrictions opposées à la régularisation des travailleurs immigrés. C'est la première fois que le problème des immigrés est posé en relation avec le pillage impérialiste de la France.

## QUAND LES RÉFÉRÉS REFUSENT DE CONDAMNER UNE OCCUPATION D'USINE

La cour d'appel de Rennes a confirmé un jugement pris en référé, le 31 janvier à Guingamp. Par ce jugement, le tribunal refusait à la direction de la Soguintel, entreprise occupée par les travailleurs en lutte,

le droit de faire expulser les grévistes par les forces de l'ordre... La cour d'appel de Rennes a confirmé une décision du jugement en référé qui obligeait la direction de l'entreprise à prendre un médiateur, l'inspecteur de la direction départementale du Travail, afin de négocier avec les grévistes. Un tel jugement devrait faire jurisprudence. Il constitue un élargissement des droits des travailleurs.

## 30 000 F. POUR LA MORT D'UN OUVRIER ALGÉRIEN

C'est pour dépister « la flemmingite aiguë », qui avait conduit Mohamed Bouabaya à l'hôpital, que deux internes de Creil avaient fait subir, en décembre 77, à cet ouvrier algérien, une véritable séance de torture. Ce dernier devait décéder quatre jours plus tard d'une rupture d'anévrysme. P. Roger et H. Vallez, à l'époque internes, aujourd'hui établis à Paris, se retrouvaient au banc des accusés, quatre ans après. Alors que, en flagrant délit, un jeune des Minguettes écope de 6 mois ferme pour une voiture brûlée... nos deux médecins ont été condamnés à 20 000 francs d'amende, 30 000 francs de dommages et intérêts et 6 mois de prison amnistiables pour la mort d'un ouvrier. Un procès au cours duquel on a parlé de « violences légères » et d'examen médical pratiqué avec hâte, « voire teinté d'agressivité » ; mais jamais de racisme, jamais de l'attitude de certains membres du corps médical vis-à-vis des travailleurs malades trop souvent suspectés de vouloir « tirer-au-flanc ». C'est pour quand le changement dans la Justice ?

## Repères économiques

### ON SE RESTRUCTURE DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE

Le géant français BSN-Gervais-Danone — 17 milliards de chiffre d'affaires dans l'industrie alimentaire — vient d'annoncer son projet de rachat pour 80 millions de francs au trust britannique Brooke Bond de ses trois filiales alimentaires de France, d'Italie et du Bénélux. Brooke Bond, quant à lui, va concentrer ses activités sur le thé, le café et le non-alimentaire.

Cet achat va renforcer considérablement BSN-Gervais-Danone dans la branche agro-alimentaire. Qu'on en juge : la première filiale représente 250 millions de francs de chiffre d'affaires avec ses deux usines à Boué (Aisne) et au Pontet (Vaucluse) qui emploient environ 500 travailleurs et celles de l'étranger (à Anvers et à Portona, dans la plaine du Pô). Elle détient 80% du marché français des potages en boîtes et 70% des extraits de viande. La deuxième représente 93% du marché belge des bouillons liquides (Oxo) et 45% des cubes à bouillon (Liebig) ; la dernière, enfin, détient près de la moitié du marché du Bénélux dans ses spécialités.

Cette restructuration rentre dans le cadre de la politique de spécialisation de BSN-Gervais-Danone dans l'industrie alimentaire, tout en se désengageant dans l'industrie du verre. Avec les problèmes de licenciement que cela entraîne. C'est un véritable trésor de guerre qui se monte à plus de 1,5 milliards de francs que le monopole français a retiré de la vente de ses activités dans le verre plat. Et, un plan de développement dans l'agro-alimentaire prévoit, pour 1982, 1,4 milliards de francs d'investissements dont 1 milliard en France et 400 millions à l'étranger.

### L'INFORMATIQUE DANS LE TEXTILE

Le pull-over, le sous vêtement masculin et la chaussette : ce sont là trois secteurs dans le textile qui vont être informatisés. C'est l'objet d'un contrat passé entre l'Agence de l'informatique et la Fédération des industries de la maille, visant à mettre au point des méthodes et des procédés de fabrication utilisant l'ordinateur.

### DES CADEAUX POUR LES MONOPOLES

24 milliards de francs à long terme : ce sont là les cadeaux financiers que prévoit le ministère de l'Economie et des Finances pour les trusts français. Ceci sous forme de prêts bonifiés (à taux réduits) en particulier. L'enveloppe globale de ces prêts s'élève à 11 milliards de francs pour 1982 contre 8 milliards de francs en 1981 et moins de 6 milliards en 1980. Cela concerne les trusts se lançant dans l'automatisation de la production (dotation fixée à 2,5 milliards de francs), dans des investissements d'innovation (un milliard de francs), dans une utilisation rationnelle de l'énergie et des matières premières (2 milliards de francs), pour les trusts exportateurs (3,5 milliards de francs) et ceux concluant notamment des contrats de compétitivité et de développement avec les travailleurs.

### MARIAGE OU CONCENTRATION DANS LA SIDERURGIE ALLEMANDE

Après de nombreuses négociations, les deux trusts allemands Krupp et Hoesch, le numéro deux de l'acier, s'associent pour donner naissance à la Ruhrstahl AG au mois de juin, ce qui représentera 12 millions de tonnes de production.

Par ce mariage, l'Allemagne de l'Ouest, 41,1 millions de tonnes, sera à la tête de la sidérurgie européenne, disposant ainsi des deux plus gros trusts sidérurgiques de la Communauté économique européenne, le premier étant Thyssen (13 millions de tonnes).

La dot est lourde en pertes et l'on prévoit une rationalisation de la production, ce qui passera par la fermeture des installations estimées les moins rentables. Autrement dit, nombre de licenciements sont à prévoir ; cela va être la première conséquence d'une telle restructuration. Rappelons que déjà les effectifs de la sidérurgie allemande sont passés de 230 600 début 1975 à 190 700 en octobre 1981.

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY



### Y a-t-il un côté cour, un côté jardin ?

« Une entreprise nationalisée peut se trouver dans la situation d'avoir à licencier. (...) Il serait illusoire de maintenir au travail des personnes dont on n'a plus besoin. Il n'y a pas, dans les entreprises publiques placées en position concurrentielle, de statut qui garantisse le personnel contre les licenciements. » Ainsi s'exprimait Dreyfus, ministre de l'Economie, le 8 février. Le même jour, Jacques Delors appelait à « pourfendre un Etat qui ferait de l'anémie grasseuse et qui briderait l'esprit d'entreprise ». « Je suis un pragmatique » disait-il avant de réaffirmer son opposition au blocage des prix. Tandis que Questiaux souhaitait une « diversification du financement de la Sécurité sociale », Auroux indiquait que la législation en vigueur concernant les licenciements ne serait pas modifiée et il s'affirmait favorable à une plus grande mobilité des travailleurs. Une telle débauche de déclarations s'est produite lors du colloque organisé dans les salons de l'Intercontinental par *L'International Herald Tribune*. Neuf ministres (dont Mauroy), une pléthore de hauts fonctionnaires, parmi lesquels Attali, conseiller spécial de Mitterrand, se sont succédés devant un parterre de 150 businessmen représentant des grands monopoles internationaux qui avaient payé 1 000 dollars la place. Les neuf ministres s'étaient, dit-on, fixé par le biais d'un tel show, le but de convaincre le big-business international de continuer à investir sur une France qui resterait la terre des profits. Des propos qui prennent une tonalité inquiétante côté travailleurs.

Rubrique réalisée par Léon CLADEL





## DISSOLUTION DES MILICES PATRONALES

Dans la nuit du 7 au 8 février, 200 nervis encadrés par une quarantaine d'anciens parachutistes, armés et dirigés par la direction de l'entreprise Besnier, ont sequestré 30 travailleurs de l'usine d'Isigny et bouclé pendant 6 heures toute une ville. « Ils arrêtaient les gens comme s'ils étaient de la police. Tout cela parce que ceux de Besnier réclamaient une heure de moins de travail par semaine, alors qu'il y a tant de chômage » explique une commerçante d'Isigny. En effet, les 125 salariés de la fromagerie d'Isigny ne demandaient que l'application des 39h, sans perte des avantages acquis. Les nervis de cette milice fasciste, armés de gourdins, de cravaches, de revolvers et de nunchakus, ont poursuivi les travailleurs dans l'usine, les attaquant au gaz lacrymogène, les tabassant avant de les sequestrer pendant 6 heures : le temps de démanteler le stock de 750 000 camemberts. « Ils nous ont enfermés. De temps en temps, ils revenaient, nous faisaient mettre à genoux, les mains sur la tête, nous insultaient et nous jetaient des gaz lacrymogènes » raconte Josiane Burnel, déléguée CGT de l'entreprise. Une autre ouvrière, Christine, témoigne : « L'un d'eux m'a dit : "Toi, je te baiserais bien avant de commencer à t'étrangler"... »

● **Un raid paramilitaire :** C'est aux cris de « A l'attaque ! » et « Chargez ! » que les assaillants ont investi

### GARDIENNAGE ET BARBOUZES DU SAC

L'arrivée au pouvoir des giscardiens en 74 a contraint les anciens du SAC à agir avec plus de discrétion. Progressivement, depuis 75, s'est constitué un véritable SAC parallèle par le biais de sociétés de protection ayant à leur tête d'anciens policiers « gaullistes ». La SGI (Surveillance générale industrielle) constitue un exemple de ces sociétés. Son département sécurité est dirigé par Clément Roycourt, ancien commissaire de police en retraite; Roland Wullyamoz, sous-directeur; André Labat, inspecteur; Yves Offerley, inspecteur adjoint. Sous eux, 120 agents de sécurité. Roland Wullyamoz faisait partie de l'ACDS (Numéro un du gardiennage) jusqu'au jour où, lors de l'attaque contre l'usine Chausson de Gennevilliers, il a malencontreusement « perdu » sa carte du SAC (N° 75/19307), deux cartes de détectives privés et une carte barrée de tricolore de l'orphelinat mutualiste de la police nationale. L'inspecteur Labat est responsable du SAC pour la Champagne, son adjoint, Offerley, est membre du SAC. La SGI compte un département « services spéciaux » dont le responsable est Albert Michel, patron du SAC pour le Val-de-Marne et délégué régional de la propagande du RPR. Sur les 120 agents que compte le département « Sécurité » de la SGI, 100 appartiennent au SAC (Selon Le Cavalier\*) ou seraient recommandés par lui. Bien d'autres sociétés de gardiennages très importantes sont liées au SAC. La société KO International, dont un commando avait pris d'assaut le cargo libérien « Global MEA » occupé par des marins en grève; France Sotokan, la FOSS (France organisation sécurité service) dirigée par un ancien commissaire, ancien garde du corps de de Gaulle et très lié à Comiti (un des fondateurs du SAC) et Sasia, comme lui ex-garde du corps de de Gaulle. Certaines sociétés de gardiennage constituent un véritable SAC parallèle avec des liens avec la police (10% des membres du SAC sont dans la police) et les mouvements fascistes.

\* Le Cavalier : cet ancien parachutiste, ancien membre du SAC, crache le morceau dans « Aux ordres du SAC » chez Albin Michel.

### COMMANDOS ANTIGREVE : UN MARCHÉ EN PLEIN BOOM

Les sociétés de gardiennage connaissent un développement sans précédent. Elles faisaient déjà, selon le BIPE (Bureau d'information et de prévision économique), un milliard de francs de chiffre d'affaires en 78. Les demandes d'intervention se multiplient : « Des directeurs arrivent chez nous. Ils nous disent : "Voilà, j'ai un budget de 500 000 francs, de 100 000 francs. Allez y dégagez-moi mes locaux". » explique un patron de société de gardiennage. Les opérations sont rapides et lucratives. L'attaque est préparée militairement, plan de l'usine, bouclage des issues, etc... Pour donner un semblant de légitimité aux commandos, il est de bon ton d'adjoindre aux nervis des salariés d'usines de la région « désireux de sauvegarder la liberté du travail ».

l'usine, non sans en avoir préalablement bouclé toutes les issues. Equipés de talkie-walkies, ils se reconnaissent entre eux grâce à des brassards rouges et jaunes. Ils quadrillaient les rues et tabassaient tout ce qui bougeait.

● **La chasse aux syndicalistes :** « Nous ne voulons ni de CGT ni de communistes dans nos établissements » répétait la direction. « Si les communistes viennent au pouvoir, je sors mon fusil » aimait à dire le gérant de l'usine. Ce dernier, Claude Meier, se trouvait en tenue de combat à la tête du commando, ainsi que le secrétaire général de l'entreprise, Bernard Aubert.

● **Préfet complice ?** C'est la question qui vient à l'esprit. Le préfet du Calvados avait été prévenu de l'imminence de l'attaque par le maire d'Isigny, lui-même averti par deux ouvriers de la CGT. Pourquoi le préfet, responsable du maintien de l'ordre au niveau du département, n'est-il pas intervenu pour mettre fin à l'occupation et au quadrillage de toute une ville de minuit à 5h.45 du matin par une troupe paramilitaire de 200 hommes. « A notre arrivée à Isigny, j'ai immédiatement et spontanément remis à l'officier de gendarmerie, se trouvant aux abords de l'entreprise, ma carte d'identité. » explique Lousteau, l'officier para, chef du commando. Une telle déclaration a de quoi inquiéter. Elle témoigne sinon de la connivence du moins de la complaisance des autorités vis-à-vis du commando. A-t-on jamais vu un délégué syndical, donner sa carte d'identité à un gendarme passif en lui disant : « Je vais sequestrer mon patron » ? Les forces de l'ordre, si promptes à intervenir lorsqu'un patron est retenu 5 minutes par des salariés, sont restées inactives alors que 30 personnes étaient sequestrées sous la menace des armes par un commando fasciste. Or, la préfecture du Calvados est située à 60 km, la sous-préfecture, Bayeux, à 30 km. Une compagnie de gardes mobiles est cantonnée à Condé-sur-Noireau, à trois quarts d'heure de route. On peut se demander si les patrons et leurs commandos fascistes ne sont pas, aujourd'hui encore, au-dessus des lois. Les attaques de travailleurs par des milices patronales — qui se multiplient ces derniers temps — vont-elles rester impunies ?

● **Inculpation des patrons !** Fallait-il que Lousteau se sente sûr de son impunité pour que, dès lundi, il revendique le raid. Inculpé seulement de sequestration de personnes de moins de 24 heures, il a été laissé en liberté par un juge d'instruction de Caen. Mais là n'est pas le plus grave, les deux commanditaires, véritables responsables de ce qui est arrivé, qui participaient en tenue de combat au commando: le secrétaire général de l'entreprise Besnier, Bernard Aubert, tout comme le gérant de l'usine, Claude Meier, ne sont pas du tout inquiétés. Les deux patrons de Besnier doivent être poursuivis.

● **Dissolution des milices patronales et du SAC.** Au lendemain de l'affaire des Halles (fin décembre), par le biais d'une circulaire, le ministère de l'Intérieur avait rappelé les limites de l'intervention des sociétés de surveillance. Il s'agit aujourd'hui d'un véritable raid militaire avec sequestration et bouclage d'une ville. Il ne suffit pas, quand on est ministre de l'Intérieur, de déclarer, comme l'a fait Defferre à Charleville-Mézières, que le coup de main du commando constitue un « danger pour la démocratie » pour que de telles activités s'arrêtent ! Il s'agissait dans le cas précis d'une usine de 125 ouvriers. On peut se demander quelle proportion prendrait l'intervention lors d'un conflit d'une plus grande ampleur. Va-t-on laisser se développer les activités anti-ouvrière de bandes armées composées de truands, d'anciens paras coloniaux, de policiers marrons ? Ces activités remettent en cause les droits fondamentaux inscrits dans la Constitution, comme le droit de grève, elles constituent un danger pour les libertés et la démocratie. Quand elle ne les couvrirait pas, la police a toujours fermé les yeux sur les activités des milices patronales. Bien souvent, leurs interventions se succédaient. La police délogeant les grévistes, les nervis et leurs chiens occupant ensuite les locaux industriels. En est-il encore de même aujourd'hui ? Il faut interdire ces bandes armées fascistes en vertu de la loi de 1936. Il faut aussi interdire le SAC qui constitue un véritable vivier pour l'encadrement de ces commandos de vigiles.

Léon CLADEL

### DE VÉRITABLES POLICES PARALLELES

Sous couvert de protection, de renseignement et de sécurité, les sociétés dites « de gardiennage » constituent de véritables polices parallèles. Ainsi l'UCRR (Union continentale de renseignement et de recouvrement) a tressé une véritable toile d'araignée sur toute la France, qu'elle a divisée en 24 zones. Elle dispose d'un fichier central illégal contenant des fiches sur des centaines de milliers d'individus. Trois spécialisations : la « pré-empauche », le « pré-crédit » et le « PSA » (parti sans laisser d'adresse). L'ACDS (Agence central de Service) assure, avec Groupe 1 et la GIS, 90% du gardiennage et de la sécurité en France. Ces grands groupes disposent de réseaux et de systèmes d'alarme électroniques très sophistiqués reliés à des radars centraux. Ces sociétés agissent bien souvent en collaboration étroite avec les services de police. Elles disposent d'école de maîtres chiens, de centre de tir, quand ils ne s'entraînent pas au stand de la police nationale et d'école de formation de détectives privés. Le recrutement des nervis se faisait dans les centres de démobilisation de la Légion étrangère, mais ceux-ci ne suffisent plus à la demande. On trouve nombreux dans ces sociétés d'anciens membres du SDECE et des RG, ainsi que des policiers en retraite. Le commissaire Javille de Lyon, chassé de la police pour proxénétisme, a monté sa propre société : l'ALS (Agence lyonnaise de sécurité) qui couvre tout le sud-est de la France.

### UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES ET DES MILICES

Lousteau, ancien officier du 3<sup>e</sup> REP, membre de l'Union Nationale des parachutistes, a fait la guerre d'Algérie. C'est là qu'il a connu Aubert, secrétaire général du groupe Besnier-Claudel. Comme beaucoup d'autres membres de l'UNP, Lousteau fait dans le gardiennage. Il est P-dg de la Société Normandy. On retrouve des membres de l'UNP, entre autre, à la tête de la société d'intérim chargée de recruter gros bras et ouvriers-espions pour la direction de Peugeot, mais aussi pour la Nouvelle-Calédonie au service de Pechiney, Peugeot, Colgate-Palmolive, les mines de nickel et de l'usine de retraitement de Domiambo.



## SALVADOR UN NOUVEAU VIETNAM POUR LES USA ?

Les Américains ont au moins un grand mérite : celui d'avoir des moyens d'information dont la complaisance à l'égard du pouvoir n'est pas acquise.

En témoignent les révélations de la chaîne de télévision CNN et du journal *Washington-Post* sur l'engagement militaire américain en Amérique centrale.

Jeudi 11 février, un reportage de la CNN montrait 5 conseillers américains, armés de fusils d'assaut M 16, dans une zone de combat au Salvador. Double choc pour l'opinion publique américaine. En effet, au terme de la loi votée par le Congrès, les conseillers US ne doivent en aucun cas participer aux combats ni porter d'armes d'assaut, mais seulement un pistolet d'auto-défense. Et les Américains de s'interroger : l'administration Reagan leur mentirait-elle, chose très mal vue aux USA depuis le scandale du Watergate qui a coûté à Nixon son poste de président ; et, plus grave, l'administration Reagan ne serait-elle pas en train d'engager les USA dans une nouvelle aventure militaire, en Amérique centrale, engrenage qui n'est pas sans rappeler la guerre du Vietnam.

A l'appui de ces révélations, le journal *Washington-Post* décrivait, dimanche 14, l'existence d'un plan d'envergure américain pour l'Amérique centrale.

Selon ce plan, l'objectif serait d'évincer le jeune gouvernement du Nicaragua, ce qui permettrait ultérieurement de venir à bout de la situation révolutionnaire au Salvador. L'Argentine ferait partie des « pays amis » prêts à entraîner des hommes pour participer à la lutte anti-guérilla.

Le plan envisagerait aussi des actions contre « des objectifs cubains ». La CIA aurait proposé un budget de 19 millions de dollars pour aider les opposants d'extrême-droite au régime du Nicaragua.

Aide économique supplémentaire de 250 à 300 millions de dollars aux dictatures d'Amérique centrale ; aide militaire supplémentaire au Salvador et au Honduras ; entraînement de soldats salvadoriens aux USA ; espionnage accru ; envoi de troupes américaines dans les Caraïbes ; blocus économique renforcé de Cuba : telles sont les mesures préconisées par le plan américain.

La véracité de ces informations semble confirmée par le fait qu'aucun démenti officiel

de Washington n'a été fait. Par ailleurs, un contingent de 446 soldats salvadoriens est venu rejoindre les 441 autres soldats et les 60 élèves-officiers qui s'entraînent depuis janvier dans une base US de Caroline du Nord. Sans compter les 600 autres élèves-officiers entraînés en Géorgie.

Faut-il déjà parler d'un nouveau Vietnam ? L'engagement américain n'est pour le moment pas comparable. Mais le ministre de la Défense du Salvador n'a-t-il pas déclaré que « l'armée salvadorienne ne pourra pas gagner la guerre contre les insurgés sans l'aide militaire des USA » ? Et, de son côté, le sous-secrétaire d'Etat américain pour les Affaires politiques n'a-t-il pas affirmé que son pays « n'exclut pas une intervention militaire au Salvador » ?

Ainsi la logique des deux blocs continue-t-elle à jouer à plein. Pologne-Afghanistan : « Ce qui est à moi, est à moi ; ce qui est à toi, on peut en discuter ». Salvador-Turquie : « Ce qui est à moi, doit rester à moi même s'il faut que ça saigne bien fort ».

Claude LIRIA

## ERYTHREE

### QUAND « L'HUMANITE » LACHE LE FRONT PATRIOTIQUE

*L'Humanité* du 10 février 1982 vient enfin de rompre le silence qui régnait depuis plusieurs années dans ses colonnes sur la lutte de libération du peuple érythréen face au régime éthiopien de Mengistu (voir fac-similé).

Citant sans la moindre critique les propos d'un dirigeant éthiopien en voyage à Paris, le journal se fait ainsi l'écho complaisant des préparatifs de la sixième offensive contre l'Erythrée.

Rappelons à nos lecteurs que tel n'a pas toujours été le cas : jusqu'en 1980, le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) était invité à tenir un stand à la fête de l'Humanité et en 1978 encore, Maxime Gremetz, membre de la direction du PCF, déclarait au cours d'un colloque à Jussieu que son parti reconnaissait le droit à l'autodétermination du peuple érythréen.

Pourquoi ce droit, reconnu du temps où le FPLE se battait contre le régime de l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié, est-il nié maintenant ? Pourquoi ceux qui, jusqu'en 1980, faisaient partie des forces de libération, sont-ils devenus des « traîtres » ? Les lecteurs de *L'Humanité* ne le sauront pas.

Rappelons seulement qu'à partir de 1978, l'Ethiopie a reçu

le soutien massif de l'URSS en matériel militaire et en conseillers. Ceci explique peut-être cela...

Mais si *L'Humanité* a fait volte-face sur son soutien à l'Erythrée, il est bon de préciser que le FPLE et le peuple érythréen n'ont, eux, pas changé d'un pouce leur revendication : Indépendance de l'Erythrée. Indépendance pour laquelle ils ont combattu le régime pro-américain de Sélassié et pour laquelle ils combattent aujourd'hui le régime pro-soviétique de Mengistu. Indépendance de leur territoire, mais aussi indépendance politique vis-à-vis des deux blocs, car jamais personne ne pourra démontrer que le FPLE est aujourd'hui à la solde de l'impérialisme américain.

Certains prétendent, sans doute, à l'instar des dirigeants éthiopiens, que le FPLE et ses hommes « ont refusé nos offres de paix », justifiant ainsi l'accusation de gauchistes, terroristes et maximalistes. Accusation sans fondement, puisque depuis novembre 1980, les forces de libération de l'Erythrée ont proposé un plan de paix en sept points, basé sur l'organisation d'un référendum démocratique en Erythrée. Ce sont les dirigeants éthiopiens qui ont rejeté ce plan, préférant la solution militaire...

## ETHIOPIE

### Offensive en Erythrée

Au cours d'une conférence de presse tenue, mardi, à Paris, Girma Neway, membre de la commission pour l'organisation du Parti des travailleurs du peuple éthiopien, a confirmé que les autorités d'Addis-Abeba avaient décidé de lancer une vaste offensive en Erythrée où les affrontements armés se poursuivent depuis plus de 20 ans.

Après avoir affirmé que la plus grande partie de l'Erythrée avait été libérée, Girma Neway a souligné que des opérations militaires étaient nécessaires pour réduire « les bandes éparpillées qui continuent de s'infiltrer ».

Cette offensive, selon le représentant éthiopien, ne revêt pas seulement un aspect militaire. Baptisée « Etoile Rouge », elle est actuellement lancée sous la direction personnelle de Mengistu Haïlé Mariam. Elle comprend également un vaste programme politique et économique pour réorganiser la vie de cette région. « Toutefois, a indiqué Girma Neway, il n'y aura aucune indulgence pour ceux qui ont refusé nos offres de paix ». « Nous sommes déterminés à briser ces traites et il est essentiel que leurs derniers bastions soient détruits », a-t-il ajouté.

Enfin, comment ne pas relever la juxtaposition dans *L'Humanité* du même jour d'un autre article, dénonçant la relance de la fabrication des armes chimiques par les USA ? Nous y serions beaucoup plus sensibles si cette indignation n'était pas aussi sélective. Mais l'article ne souffle mot des stocks d'armes chimiques envoyés d'URSS à Asmara, capitale de l'Erythrée, et qui doivent précisément être utilisées au cours de cette offensive. Il ne souffle mot, non plus, de l'utilisation de napalm par les troupes éthiopiennes, les années précédentes, utilisation dont témoignent de nombreuses photos de combattants érythréens brûlés.

C.L.

## LE PARTI COMMUNISTE ESPAGNOL FACE A MOSCOU

« Depuis 1968, c'est-à-dire depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie, nous nous sommes éloignés du Parti communiste soviétique, parce que nous considérons que l'entrée des troupes du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie allait à l'encontre de nos principes et de nos idéaux. Par la suite, nous avons suivi un chemin qui, de plus en plus, s'est séparé de celui de la direction du Parti communiste de l'URSS et, aujourd'hui, après Prague, après l'Afghanistan, après la Pologne, nous sommes arrivés à la conclusion qu'entre ce que nous estimons être l'idéal socialiste et l'idéologie officielle de l'Union soviétique, il y a une rupture essentielle. » a déclaré le secrétaire général du Parti communiste espagnol, Carrillo, dans une interview à *France-Soir*.

Carrillo a aussi dénoncé la tentative de Moscou de diviser son parti et d'encourager l'influence prosoviétique au sein du Parti communiste italien.

## ALLEMAGNE DE L'EST DES JEUNES RECLAMENT UN DESARMEMENT DANS LES DEUX ALLEMAGNES

Après avoir soutenu le mouvement pacifiste en Allemagne de l'Ouest contre l'installation des Pershing américains, le gouvernement est-allemand risque de se retrouver à son tour sur la sellette.

Depuis plusieurs jours, circule en Allemagne de l'Est une pétition qui demande le retrait des « troupes d'occupation » des deux Allemagne, c'est-à-dire aussi des troupes russes, ainsi que le retrait des armes nucléaires stationnées à l'Ouest comme à l'Est. La pétition critique le gouvernement est-allemand pour ses démonstrations de force militaire, réclame l'abolition de l'enseignement militaire dans les écoles et un service civil pour les objecteurs de conscience.

Le 13 février, une manifestation non autorisée s'est déroulée à Dresde, à l'issue d'un forum organisé par l'Eglise évangélique et rassemblant 6 000 personnes, en majorité des jeunes. Des groupes de « rock pour la paix » et des badges pacifistes fleurissent, mettent le gouvernement dans une situation délicate puisqu'il se prétend un farouche partisan du désarmement.

L'Association des Amitiés franco-mozambicaines organise du 22 au 27 février 1982 :

### UNE SEMAINE SUR L'AFRIQUE AUSTRALE

en coopération avec l'Association d'amitié franco-tanzanienne, l'Association Franco-Zimbabwe, l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA), le Cedetim, le Mouvement anti-apartheid et le MRAP.

Lundi 22 à 20h30 : l'Afrique du Sud. Mardi 23 à 20h30 : le Mozambique, le Botswana, le Lesotho, le Swaziland. Mercredi 24 à 20h30 : le Zimbabwe. Jeudi 25 à 20h30 : la Tanzanie, le Malawi, la Zambie. Vendredi 26 à 20h30 : la Namibie, l'Angola. Samedi 27 à 14h : table ronde sur les relations USA-Afrique australe ; à 16h30 : les relations France-Afrique australe, avec la participation de M. Renaud Vignal, chargé de mission auprès du ministère de la Coopération et du développement.

## ARMES CHIMIQUES UN DANGER EGAL A L'ARME ATOMIQUE

A nouveau les USA se retrouvent à l'avant-garde des fabricants de mort, avec la décision de Reagan de reprendre la production d'armes chimiques qui avait été suspendue depuis la fin de la guerre du Vietnam. On se rappelle que, à cette époque, les USA inondaient le Vietnam de défoliants, de napalm et de neurotoxiques qui ont provoqué autant de morts et de dégradation que les armes ordinaires. Selon l'ONU : « Si ces armes chimiques étaient employées un jour à grande échelle dans un conflit militaire, nul ne pourrait prédire pendant combien de temps leurs effets persisteraient et dans quelle mesure ils affecteraient la structure de la société et du milieu dans lequel nous vivons. »

En bref, les armes chimiques sont aussi dangereuses pour l'humanité que les armes atomiques, puisqu'elles peuvent détruire toute matière vivante, de façon très discrète, et polluer durablement les sols et les eaux. Elles peuvent donc remplacer très avantageusement les armes nucléaires ! Et personne n'a l'air de s'émouvoir de la chose, pas même l'URSS qui avait pourtant dénoncé vigoureusement l'arme neutronique. Or, l'URSS fait justement l'objet d'une commission d'enquête de l'ONU sur l'utilisation des armes chimiques en

Afghanistan, Cambodge, Laos et Erythrée. Au Cambodge et en Afghanistan, ces armes sont des composés chimiques binaires, c'est-à-dire des substances peu toxiques employées couramment dans l'industrie, mais qui associées, deviennent mortelles. Ce sont justement de telles armes chimiques binaires que se remettent à produire les USA. Elles sont donc beaucoup plus difficiles à déceler avant emploi, et peuvent passer pour des produits chimiques tout à fait ordinaires.

En 1974, les USA et l'URSS se mettent d'accord pour parvenir à une convention sur les armes chimiques, celle-ci n'a toujours pas abouti. Au Comité du désarmement, les conversations piétinent à cause de deux blocages : celui de l'URSS qui refuse, à titre de principe, toute mesure de contrôle international sur son sol pour vérifier l'application des décisions d'une convention internationale. L'autre vient des USA qui voudraient introduire des distinctions et degrés sur les agents chimiques, entre ceux qui sont à destination pacifique, et les autres. Cette distinction est quasi-impossible avec les armes chimiques binaires. Il est clair que la course aux armements chimiques, bactériologiques et autres toxiques vient d'être à nouveau relancée. Estelle DELMAS



14-21 MARS

## ELECTIONS CANTONALES

Les élections cantonales auront lieu les 14 et 21 mars prochains. Il s'agit de renouveler à peu près la moitié des 3 653 conseillers généraux, ceux élus en mars 1976, et d'élire des conseillers généraux pour les nouveaux cantons créés par le gouvernement pour tenir un peu compte des énormes disparités de population existant en parti-

culier dans les régions urbaines : ainsi, avant le découpage, 148 cantons avaient une population supérieure à 45 000 habitants alors que 27 d'entre eux, situés dans des régions de montagne, réunissent moins de 1 000 habitants.

Cette sur-représentation des régions rurales — que le nouveau découpage ne corrige que par-

tiellement — tient, bien sûr, au dépeuplement des campagnes, mais aussi à la volonté de la bourgeoisie, lors de l'institution des élections cantonales en 1871, au lendemain de la Commune.

Tous les départements sont concernés par ces élections, sauf Paris puisque le Conseil municipal y fait office de Conseil général.

Il s'agit d'une élection classique, majoritaire à deux tours. Ce mode de scrutin, à la différence des législatives et municipales, n'ayant jamais varié depuis 1871, date des premières élections cantonales.

Les élections cantonales sont, et de loin, celles où le pourcentage d'abstentions est le plus élevé : en 1976, dans les cantons renouvelés cette année, il avait atteint 34,7%.

Lors de ces élections de 1976, le PS avait eu 26,28% des voix au premier tour et 513 élus au

total (sur 1 801 sièges), le PCF 22,82% des voix et 242 élus.

Le mode de scrutin n'ayant pas été modifié et les frais électoraux légaux (professions de foi, bulletins de vote, affiches) n'étant remboursés qu'aux candidats ayant 5% au premier tour, ce qui constitue un barrage par l'argent à l'expression de tous les courants politiques, le PCML ne présente que 5 candidats à ces élections cantonales. *L'Humanité rouge* présentera ces candidatures dans ses prochaines éditions.

Pierre BAUBY

## CANTONALES

## Battre la droite Pour les revendications des travailleurs

Le PCML considère que les élections cantonales des 14 et 21 mars présentent une importance accrue à la fois :

— par la mise en œuvre de la loi de décentralisation qui va accroître les pouvoirs des Conseils généraux et donner le pouvoir exécutif au président et au bureau du Conseil général à la place des préfets ;

— par la possibilité de battre la droite dans un nombre important de cantons et donc de lui enlever la majorité dans de nombreux Conseils généraux où elle fait tout pour freiner et détourner le changement voulu par les travailleurs. Les résultats de ces élections auront également un impact ultérieur sur la composition du Sénat qui constitue un des points d'appui de la réaction.

Aussi le PCML mène campagne dès le premier tour, pour BATTRE LA DROITE, ce qui permettra de mettre en œuvre, dans les départements, des changements favorables aux travailleurs.

Pour le PCML, ces changements ne sauraient cependant provenir de la seule élection d'une majorité de conseillers généraux de gauche. Il est indispensable que les travailleurs jouent un rôle actif, un rôle moteur, qu'ils prennent la parole, qu'ils interviennent par leurs mobilisations, leurs actions, leurs luttes, qu'ils défendent leurs propres revendications et exigences.

Dans ce but, le PCML fait les propositions immédiates suivantes, pour des CHANGEMENTS EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS dans les départements :

## DÉMOCRATIE

— pour l'instauration de la proportionnelle intégrale et le remboursement du matériel électoral légal, de manière à assurer l'expression de tous les courants politiques.

## EMPLOI

— pour que toute entreprise bénéficiant d'une aide des collectivités locales égale ou supérieure à 10% de son capital (les dégrèvements fiscaux étant considérés comme des aides) s'engage à maintenir l'emploi durant 10 années au moins ;

— pour que toute société décidant la fermeture d'un établissement, rembourse le montant des aides dont elle a bénéficié de la part des collectivités locales ;

— pour que toute aide des collectivités locales aux entreprises soit conditionnée au respect par celles-ci de l'ensemble de la législation sociale et soit contrôlée par les Comités d'entreprise ;

— pour le développement des aides aux chômeurs.

## CONDITIONS DE VIE

— pour le développement prioritaire des équi-

pements sociaux en matière de santé, d'écoles, de crèches, d'hospices, en ville comme à la campagne ;

— pour le développement des transports en commun desservant tout le département et la baisse de leurs prix ;

— pour une réelle priorité à l'habitat populaire, de bonne qualité et bon marché. Pour le contrôle des habitants sur les opérations de rénovation ;

— pour la création et le développement d'équipements pour la culture, la jeunesse, les syndicats, les associations, en ville comme à la campagne.

## PAYSANNERIE

— pour que les interventions économiques du Conseil général pour l'emploi s'étendent à la paysannerie ;

— pour contribuer à la mise en cause de la spéculation foncière et à ce que le droit au travail prime le droit de propriété ;

— pour le développement des aides à l'installation des jeunes.

## STATUT DES PERSONNELS

— pour le soutien des revendications des personnels qui vont dépendre des Conseils généraux et pour la création des postes revendiqués par leurs organisations syndicales ;

— pour un statut général de la Fonction publique, sur la base des acquis du statut existant, concernant l'ensemble des personnels de l'Etat, de la région, du département ;

— pour la titularisation des auxiliaires employés actuellement.

## VIE ASSOCIATIVE

— pour le soutien et le développement de la vie associative : mise à leur disposition de locaux, subventions sur la base de leurs activités réelles au service de la population ;

— pour la publication de toutes les subventions accordées à toutes les associations et de leur évolution.

## FISCALITÉ

— pour la suppression de la taxe d'habitation ;

— pour le maintien de la taxe professionnelle avec suppression de l'écrêtement des bases d'imposition, suppression des plafonnements et exonération des artisans et petits commerçants.

## SOUTIEN AUX LUTTES

— pour un soutien actif aux luttes des travailleurs des usines, des bureaux comme de la campagne (subventions, pressions auprès du patronat et des pouvoirs publics, popularisation), sur la demande de leurs organisations syndicales.

## LE ROLE DU CONSEIL GENERAL

Nous décrivons ici le rôle actuel du Conseil général. La loi de décentralisation, qui va entrer en application au lendemain des élections cantonales, ne concerne pas, en effet, les compétences des collectivités locales. Une loi sur ce sujet sera soumise au Parlement courant 82.

### PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT

Il s'agit des écoles du premier degré, des équipements sportifs et socio-culturels, de la plupart des équipements ruraux. Cette planification-implantation est indépendante du financement qui relève de l'Etat ou des différentes collectivités locales.

### ACTIONS DIRECTES DU DÉPARTEMENT

Il s'agit des actions pour lesquelles le département assure la plus grande partie du financement.

Le plus lourd concerne la voirie, l'équipement et l'entretien. Dans ce chapitre entrent également les bâtiments départementaux, écoles normales, dispensaires, hôpitaux psychiatriques, laboratoires vétérinaires, foyers de l'enfance, services de secours et d'incendie, acquisitions de terrains, espaces verts nécessaires à la protection de l'environnement, offices départementaux d'HLM.

Le département peut ainsi disposer de services et moyens propres : parc départemental des Ponts-et-chaussées, service incendie.

## RÉPARTITION

Il s'agit essentiellement du budget d'action sanitaire et sociale (qui représente plus de la moitié du budget départemental, mais qui est alimenté principalement par l'Etat et les communes) et de l'organisation des transports scolaires (pour lesquels la part de l'Etat est plus faible).

### CONCOURS ET SUBVENTIONS

Le Conseil général distribue des concours et subventions :

— à l'Etat pour les grandes

opérations de voirie, les équipements portuaires, les monuments historiques, les grandes opérations d'aménagement hydraulique, de protection contre les crues ;

— à des établissements publics ; comme les Chambres de commerce, pour aménager des zones industrielles ou des ports ;

— aux communes ou syndicats intercommunaux, pour compléter les subventions de l'Etat pour les équipements les plus divers.

Entrent également dans ce chapitre des subventions aux associations pour favoriser leur fonctionnement : des syndicats agricoles ou ouvriers aux fédérations d'anciens combattants, des colombophiles aux pêcheurs à la ligne. Ces décisions sont prises en « séances privées ».

### INTERVENTIONS ECONOMIQUES

L'article 34 de la loi de décentralisation précise : « Le Conseil général pourra prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des intérêts économiques de la population. » Ces interventions ne pourront cependant contrevenir aux règles de l'aménagement du territoire et elles devront se faire en concertation avec le Conseil municipal de la commune sur le territoire de laquelle elles se feront.

Il s'agit là d'une disposition nouvelle de la loi de décentralisation. Mais les interventions économiques du Conseil général existaient déjà et s'étaient renforcées ces dernières années, de manière directe ou indirecte : création de zones industrielles ou artisanales départementales, services de transports collectifs, création ou participation à des sociétés d'économie mixte pour des aménagements, des équipements, des réalisations touristiques, subventions aux communes ou aux Chambres de commerce pour des programmes intéressants directement les entreprises, garanties d'emprunt pour des entreprises réalisant certains types d'activités, primes à création d'emplois et à création d'entreprises, primes favorisant l'acquisition de terrains dans les zones industrielles et artisanales.

Mais toutes ces interventions frisaient l'illégalité. La loi de décentralisation les rend licites.



## CORSE : DES ACTES NUISIBLES

Un grand nombre d'attentats ont eu lieu en Corse et en France. L'un d'entre eux s'est soldé par la mort d'un légionnaire, abattu froidement. Il s'agit là d'un acte qui rappelle l'attentat commis, lors de la campagne électorale, à l'aéroport de Bastia, et qui, lui aussi, avait fait un mort. Dans les deux cas, la froide volonté de tuer apparaît. Il s'agit donc là d'actes tout à fait différents de ceux commis sous le régime giscardien par des hommes qui avaient été poussés au désespoir et qui n'ont jamais fait de mal qu'à des pierres.

Ces attentats récents ont suscité une légitime condamnation. L'Union du peuple corse les a condamnés « clairement, nettement et sans appel, quels qu'en soient les auteurs ». Quels qu'en soient les auteurs, en effet, le but de ces actes est de combattre l'évolution démocratique en Corse rendue possible par l'adoption d'un nouveau statut. Leur but est de créer une situation de déstabilisation rendant impossible cette évolution. A qui profite le crime? Sûrement pas au peuple corse. L'hypothèse d'actions provocatrices ne peut être écartée. On sait en effet que le régime giscardien avait secrété barbouzes et politiques parallèles qui, ces dernières années, ont eu recours à des attentats visant à discréditer et à combattre les aspirations du peuple corse. Qu'en sont les barbouzes devenues?

## RÉFLEXIONS A PROPOS DE « L'AVANCÉE DÉMOCRATIQUE » DU PCF

suite de la Une

grands moyens de production et leur pouvoir de décision nécessite un rapport de forces très favorable aux travailleurs et une fermeté d'exécution impeccable, une révolution en quelque sorte! Peut-on leur enlever progressivement? Nos capitalistes des nouvelles nationalisées, pourtant grassement indemnisés, ont poussé des hauts cris, il est vrai... mais s'apprentent à recommencer une nouvelle carrière... Ni l'élargissement des pouvoirs des élus dans la commune ou la région, ni l'élargissement des droits du CE dans l'entreprise ne peuvent renverser le cours capitaliste de l'économie tant que le marché international, compétitivité, concurrence restent de règle dans le pays. Une multinationale, même nationalisée, reste une multinationale.

Tenir les rênes de l'état actuel peut-il permettre de renverser la vapeur? Cela est douteux car l'état n'est pas neutre : c'est un arsenal d'institutions, de lois, de codes, de circulaires et tout un appareil d'exécution, mis en place par le capitalisme et bien rôdé pour le perpétuer. L'épisode du Conseil constitutionnel est significatif : neuf hommes de droite, réputé au-dessus des classes par la vertu de la Constitution, peuvent légalement bloquer n'importe quelle réforme importante décidée par la majorité. Plus encore, la Constitution de la Ve République qui s'appuie sur le droit de propriété et la « liberté d'entreprendre » fonde la légalité de l'exploitation capitaliste.

Si un tel verrou ne saute pas, comment pourra-t-on jamais établir dans les faits une nouvelle légalité où les lieux de production soient propriété de tous et où les décisions sont celles de l'ensemble des travailleurs? Supprimer la tutelle des préfets sur les communes, élargir les droits

dans l'entreprise, qui peuvent être des réformes positives pour que les travailleurs prennent leurs luttes en mains dans de meilleures conditions, ne s'attaquent pas néanmoins aux racines de l'exploitation et de la domination des capitalistes. Craignons que ceux-ci, toujours maîtres des décisions économiques et bien en place dans l'appareil d'Etat, puissent graduellement et en douceur intégrer les « avancées » parcimonieusement et graduellement acquises et récupérer à leur profit les fruits de la concertation et du consensus, tant que le contexte économique, politique, juridique reste le leur.

Voilà pourquoi nous doutons fort que la voie de « l'avancée démocratique » empruntée par le PCF conduise jamais au socialisme pour la France. Au mieux, les travailleurs français y gagneront des réformes; au pire, ils auront subordonné leurs luttes, leurs revendications, leurs énergies aux « réalismes économiques » et aux impératifs juridiques décidés par l'Etat et le gouvernement et aidé l'adaptation en douceur du capitalisme aux réalités de cette fin de siècle. Il faut bien y réfléchir : en rompant avec la voie révolutionnaire des bolchéviks russes, le PCF a voulu rompre avec le modèle soviétique d'aujourd'hui et prendre en compte les réalités françaises de 1982. Il a dans le même temps escamoté de sa réflexion la nature et le rôle de l'Etat capitaliste; c'est un point d'achoppement dont l'avenir tranchera s'il reste fondamental. Nous le pensons, quant à nous.

Camille GRANOT

(1) Voir l'article d'Alain Sentier : « Changer l'Etat? Le réformer ou le détruire? » dans *Proletariat* N°23 (BP 320 - 13213 Marseille Cedex 1 - Prix 15,00F port compris).

## OCT (VITROLLES)

### Le patron écrase le délégué

Vitrolles. Les travailleurs de l'entreprise OCT (Office de conditionnement et de transformation) s'étaient rassemblés pour réclamer leur salaire qui avait déjà 12 jours de retard. Le patron leur remet alors des chèques barrés, mais les travailleurs, n'ayant pas de compte bancaire, demandent le paiement de leur salaire en espèce et se regroupent à l'entrée de la boîte. Pour toute négociation, le patron monte dans son camion et fonce sur le délégué CGT, qu'il renverse. L'UL-CGT de Vitrolles a déposé plainte et s'est constituée partie civile. La cellule de Vitrolles du PCML a adressé un message de solidarité au délégué, et exige la condamnation du patron de choc.

Correspondant Vitrolles

## HOPITAL (NIMES)

### Victoire sur les 39h

Suite à l'ordonnance sur les 39 heures, la direction annonçait, malgré l'opposition des organisations syndicales et des travailleurs, que la diminution du temps de travail se ferait par une diminution journalière de 12 minutes pour les services de soins, soit la grosse majorité du personnel. Les travailleurs eux, avec leurs organisations syndicales, demandaient une demi-journée par mois, ou un jour tous les deux mois.

Devant le refus catégorique du directeur, à l'appel des syndicats CGT-CFDT-FO, les travailleurs décidaient d'aller rencontrer le Conseil d'administration à ce sujet. Et c'est 500 travailleurs environ, qui montèrent, le jeudi 4 février, envahir la salle du Conseil d'administration. On n'avait pas vu cela depuis longtemps!

Après plus d'une heure de discussion, et malgré le désaccord du directeur, le Conseil d'administration décidait d'accorder une demi-journée de récupération par 4 semaines, et d'autre part, M. Jourdan, maire PC de Nîmes et président du CA, proposait de demander une entrevue au ministre afin d'obtenir les effectifs nécessaires pour que ces mesures s'effectuent sans surcharge de travail pour le personnel.

Ceci démontre, une fois de plus, que si les travailleurs ne prennent pas les choses en main, les patrons mèneront toujours la danse.

Correspondance

## IMMIGRES (NIMES)

### Régulariser les saisonniers

Nîmes. Plus de 100 travailleurs immigrés ont entrepris une grève de la faim pour l'obtention de cartes de travail et la légalisation de leur séjour en France.

Le gouvernement français a pris depuis le 10 mai, un certain nombre de mesures positives concernant la situation des travailleurs immigrés en France. Cependant, notre région est caractérisée par l'existence d'une importante main-d'œuvre saisonnière, à dominante immigrée, existence liée aux différents types de culture pratiqués dans le département.

La situation de ces travailleurs immigrés est caractérisée par le fait qu'ils ne peuvent justifier de contrats de travail de longue durée, même s'ils exercent effectivement plusieurs travaux, chez des patrons différents, et ce depuis plus d'un an pour la plupart. C'est là un trait particulier du travail saisonnier.

Cette situation est aggravée par le fait que de nombreux employeurs se refusent à déclarer officiellement l'embauche de ces travailleurs. Cette situation est une situation spécifique aux régions méditerranéennes à forte main-d'œuvre saisonnière...

Le caractère particulier de cette situation, fait qu'elle ne peut être réglée correctement dans le cadre des dispositions générales prises par le gouvernement.

Pour cela, notre parti soutient les revendications des travailleurs immigrés saisonniers de la région nimoise. Il demande dans le même temps, au gouvernement français, de ne prendre aucune mesure d'expulsion concernant les travailleurs immigrés saisonniers de la région et d'envisager des mesures particulières prenant en compte leur situation spécifique de saisonniers.

Cellule Vincent Faïta de Nîmes Parti communiste marxiste-léniniste

Samedi 13 février, un bande d'intégristes s'intitulant les « Amis de Jehanne », s'inspirant sans doute des « amis du 3<sup>e</sup> REP » qui ont sauté, il y a quelques jours, sur Isigny, sont intervenus violemment pour « purifier » le saint lieu (les immigrés grévistes de la faim occupent la cathédrale de Nîmes depuis le 7 février). Les immigrés évitèrent l'affrontement avec les fascistes, en évacuant la nef.

## LANGUEPIN (St DENIS)

### 39h sans perte de salaire

Languepin, en grève depuis le 29 janvier, en occupation depuis le 2 février. La direction ne voulait pas

compenser intégralement la diminution de 40 à 39 heures. La lutte est dirigée très démocratiquement : tous les jours, assemblée générale des grévistes. Un comité de grève a été élu en AG, composé de représentants de tous les ateliers, de syndiqués et de non syndiqués, de délégués et de non délégués. Il y a longtemps qu'on n'avait vu une telle mobilisation et une telle participation dans un mouvement à Languepin. Les employés sont aussi dans le coup. La direction a obtenu, en référé, une décision d'expulsion : l'avocat de la direction prétendait que la grève était financée par la CGT (seul syndicat dans la lutte. La CGC n'en est pas partie prenante). Il a sûrement appris à compter dans un stage du CNPF : pour lui, les 66 ayant voté contre la grève (sur 361 travailleurs) représentent 66% du personnel contre la grève! Le président du tribunal, qui a sans doute été à la même école, a confirmé : 66 sur 361, c'est les deux tiers!

Le Conseil général, qui compte différemment, est intervenu auprès du préfet et a obtenu l'engagement de ne pas utiliser la force publique. Languepin est assez connu à St-Denis, les travailleurs y ont déjà mené des luttes pour l'emploi. Frabiquant des machines à souder pour l'industrie automobile, ils ont en face d'eux aujourd'hui, non seulement, leurs patrons (une banque américaine et DeWendel) mais toute l'UIMM. Les délégués et les travailleurs avec lesquels nous avons discuté, pensent aussi que les insuffisances des ordonnances gouvernementales ont permis au patronat cette tentative de baisser les salaires et de s'en prendre aux acquis.

## COMMERCE (PARIS)

### 5000 dans la rue pour la compensation à 100%

A l'appel de leur Fédération CGT, environ 5000 employé(e)s du commerce manifestaient, ce vendredi 12 février, devant le CNC (Conseil national du Commerce), pour la compensation à 100% de la réduction du temps de travail, et le maintien des avantages acquis.

Dans plusieurs entreprises, en particulier le Printemps-Nation, les salariés s'étaient regroupés sous une bannière commune CGT-CFDT-CFTC-FO, — difficile unité après le protocole du 17 juillet et les différentes positions confédérales face aux 39h. de l'ordonnance sur le temps de travail.

Les patrons du commerce ont réaffirmé leur refus de régler les problèmes en négociation de branche, renvoyant les syndicats aux diverses commissions paritaires qui doivent se tenir d'ici la fin février : une façon d'entretenir la division!

Devant cette attitude, CGT et CFDT appellent leurs adhérents à rester mobilisés.

Une mobilisation et une unité qu'on ne peut qu'encourager, et dont les salariés du commerce auront, en effet, bien besoin pour imposer la satisfaction de leurs revendications.

## LE BLOC NOTES DU PARTI

A l'initiative de notre parti se tiendra le 25 février à Marseille un « Carrefour des peuples pour la liberté et l'indépendance » où différentes associations anti-impérialistes et de solidarité avec le Tiers Monde invitées (Chili, Salvador, Argentine, DOM-TOM, Tchad, Palestine, Cambodge, Afghanistan, Pologne, etc...) tiendront des stands et pourront expliquer leur cause et leur action. Des montages diapos et des films seront présentés par certaines d'entre elles. Le 25 février, Salle Mazenod, 88, rue d'Aubagne - Marseille (10<sup>e</sup>) à 20 heures précises.

Gilles Carpentier, rédacteur à notre hebdomadaire, a participé le 12 février à une réunion organisée par les camarades de Clermont sur Michelin : la politique patronale de Michelin, les effets de la crise sur le trust, les problèmes posés par la syndicalisation et l'organisation des travailleurs, les perspectives d'action ont été abordés tour à tour. Un article de l'édition

mensuelle de mars de *L'Humanité rouge* abordera l'ensemble de ces questions.

Le Comité d'Orléans du parti a organisé une conférence de presse le 11 février pour présenter les axes d'intervention de Alain Dupré, candidat du PCML dans le canton de La Source. La presse locale a rendu compte de cette candidature. Pierre Bauby, ancien candidat aux législatives dans le même secteur a participé à cette conférence de presse.

Deux communiqués à la presse : l'un de Jacques Jurquet, secrétaire politique du PCML, à propos de la présence d'un représentant chinois au XXIV<sup>e</sup> Congrès du PCF et de l'invitation d'une délégation du PCF à se rendre en Chine (6 février); l'autre de Pierre Bauby, secrétaire politique du PCML, condamnant l'attaque des travailleurs d'Isigny par un commando patronal armé et exigeant la dissolution des milices patronales et groupes parapoliciers.



## GEORGES SEGUY SUR LES RAISONS D'UN DEPART



Après sa responsabilité de Secrétaire général de la CGT — dont il ne demandera pas la reconduction au 41<sup>e</sup> Congrès — c'est de son poste au Bureau politique du PCF que Georges Seguy s'est retiré lors du 24<sup>e</sup> Congrès de ce parti.

C'est un événement dont on ne peut sous-estimer l'importance. Georges Seguy lui-même, pour expliquer son retrait, a invoqué des raisons d'ordre personnel. Il ne s'agit pas de nier cette dimension : Georges Seguy a derrière lui un passé de militant ouvrier, de responsable, ayant pris une part active dans tous les grands combats de la classe ouvrière depuis près d'un demi-siècle, qui pèse lourd sans aucun doute (d'ailleurs quelle autre organisation en France peut aujourd'hui se prévaloir d'avoir à sa tête un homme d'un tel passé ?).

Mais il faut bien considérer que ces raisons n'étaient absolument pas invoquées fin 78, au 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT. Nous le faisons remarquer lors du CCN d'octobre dernier où Georges Seguy rendit publique sa décision, déjà prise et officieusement connue depuis quelques temps, de ne pas solliciter un nouveau mandat de Secrétaire général de la CGT : à la fin du 40<sup>e</sup> Congrès au contraire, il n'en avait pas du tout écarté la perspective.

En fait, la période qui a suivi le 40<sup>e</sup> Congrès, tout comme sa préparation et le congrès lui-même, a été marquée par une bataille politique dans laquelle Georges Seguy s'est évidemment personnellement engagé. Cette bataille s'est menée dans la CGT et aussi dans le PCF. Des faits publics témoignent de son déroulement et de certaines de ses péripéties ; nous allons en rappeler quelques-unes. Mais la plupart restent dans le secret des instances dirigeantes du PCF. Les conceptions défendues par Georges Seguy ne l'ont pas emporté ; lui-même en est peut-être revenu. En tous cas, sans nier donc les raisons personnelles invoquées par lui, il n'est pas pensable que cette bataille et son épilogue politique aient été sans effet dans sa décision.

De telles luttes politiques sont absolument inévitables dans des organisations comme la CGT ou le PCF : toute organisation politique, syndicale... Elles sont non seulement inévitables, mais c'est dans leur nature, c'est leur vie. Cela n'a donc rien de surprenant. Ce qui par contre peut prêter à réflexion, c'est la façon dont s'est déroulée cette lutte d'idées, les conséquences qui en ont découlé.

Une autre question est de savoir qui a raison, qui a tort, ce qui est juste, ce qui est faux (et là-dessus la façon dont se déroule et se règle le débat n'est certes pas sans incidence) mais ce n'est pas ici ce que nous voulons aborder. Essayons donc de mettre à jour le processus.

### LA QUESTION DE LA DÉMOCRATIE

La préparation du 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT avait été marquée par d'incontestables innovations : réunions préparatoires ouvertes à la presse, ouverture même du débat, de façon d'ailleurs tout à fait inégale selon les syndicats (c'est en tout cas ce que nous avons pu constater). « C'est vraiment un euphémisme de dire de ce débat qu'il a été sans précédent » ainsi le qualifiait G. Seguy dans son rapport au Congrès. « Il a eu le mérite d'aborder des problèmes qui ne l'avaient pas été dans la CGT depuis plus de 10, 20 ou 30 ans. » ajoutait-il, avant de conclure sur ce point que « cette expérience, positive à tous les égards, mérite d'être plus systématiquement mise en œuvre ». Il proposait à cet effet de « faire précéder telle conférence nationale ou journée d'étude sur des sujets particuliers, telle session du CCN, selon son ordre du jour, de débats avec tribune de discussion qui favoriseraient la participation plus largement collective à la réflexion des sujets abordés, à l'élaboration de notre orientation et de nos objectifs, étant bien entendu que cette règle ne serait pas limitative d'autres débats (...) ».

Plus loin, dans la dernière partie de son rapport, Georges Seguy déclarait : « Il est connu que, dans de trop nombreux cas, la composition de nos organismes de direction ne reflète pas toujours assez correctement la diversité de la CGT, les courants de pensée qui la traversent. (...) Il est des recherches à entreprendre, des hésitations à vaincre, des vocations à susciter. Mais cela suppose que cet élargissement soit réellement voulu. Or, nous rencontrons trop souvent de la résistance, surtout dans les cas où l'habitude est prise de travailler, de diriger entre militants de la même opinion politique. »

### UN MOMENT FORT DU 40<sup>e</sup> CONGRÈS

Un moment important du congrès fut l'intervention de Georges Frischmann (Fédération des PTT) dans la discussion générale après le rapport de Georges Seguy. Il trouvait, lui, que c'est par la large discussion démocratique dans ses rangs que la CGT s'est toujours déterminée, qu'il fallait donc continuer comme avant... Quant à l'élargissement, il considérait que les organes dirigeants étaient naturellement composés des meilleurs. Bref, tout était bien avant... Un point de vue particulièrement contraire à ceux exprimés dans le rapport et à l'état d'esprit d'ouverture affiché par le congrès. Son intervention fut si fraîchement accueillie qu'il fut retiré de la liste des candidats à la CE dont il était alors membre (il fut par la suite candidat et élu du PCF au Parlement européen).

### L'UNITÉ D'ACTION SYNDICALE

Abordant la question de l'unité d'action syndicale, Georges

Seguy, après avoir dit que la CGT y reste fondamentalement attachée, indiquait : « Au fond le débat a posé au congrès une grande question : comment considérer l'unité d'action et la préserver des perturbations de l'environnement politique ? (...) Sans revenir sur nos perspectives relatives à l'unification syndicale, au rassemblement de tous les travailleurs dans une grande centrale unitaire qui reste l'avenir du mouvement syndical français, nous pensons qu'il n'est pas irréaliste de préconiser une pratique d'unité d'action plus systématique et plus permanente. » (Il proposait dans ce sens l'institution d'un Comité national d'unité d'action).

Ce n'est pas la tendance qui s'est développée par la suite sur le terrain, malgré l'accord passé en septembre 1979 entre la CGT et la CFDT. Loin de là. Les raisons en sont multiples, en particulier les options négatives de plus en plus marquées prises par la CFDT. Mais, aussi bien l'élargissement des organes dirigeants à « d'autres courants de pensée » que l'unité d'action avec la CFDT étaient à contre-courant de l'orientation de plus en plus largement en œuvre dès avant mars 1978 dans le PCF où le PS était une des cibles privilégiées (jusqu'à être plus tard classé dans « la bande des trois ») et où Edmond Maire était attaqué à tout propos, à raison parfois, à tort aussi. (Ne fut-il pas rangé, par un responsable régional du PCF qui n'a pas été désavoué, parmi les pacificateurs de l'Algérie au lance-flamme ?).

### LA LUTTE POUR L'APPLICATION

« Nous avons atteint, en matière d'ouverture, de perfectionnement de la démocratie, d'élan audacieux, novateur et conquérant, un point de non-retour. Que cela plaise ou non, tout le monde doit à présent en tirer les conséquences. » disait Georges Seguy au terme de la discussion générale à ce 40<sup>e</sup> Congrès. C'est pourtant sur ce thème du perfectionnement de la démocratie et sur celui de l'unité d'action syndicale qu'un certain nombre de militants responsables de la CGT se sont battus : pour l'application des décisions du 40<sup>e</sup> Congrès, disaient-ils, preuve qu'à leurs yeux au moins, elle ne l'étaient pas.

Georges Seguy s'est aussi battu dans ce sens. Ainsi au CCN du 24 avril 1979, il appelait à « mettre les montres à l'heure du 40<sup>e</sup> Congrès » dont les idées, disait-il, n'étaient pas contestées mais dont l'application concrète des décisions « reste pratiquement à entreprendre ». Et d'ajouter : « Si la force de l'inertie parvenait à différer longtemps encore l'impérieuse nécessité de cette rénovation générale, de cette adaptation, de cette modernisation, nous en payerions cher les conséquences. »

Au Comité central du PCF, il exhortait les militants du parti à appliquer dans la CGT les décisions de son congrès. Il y eut

donc débat dans le PCF mais, au-delà de son 23<sup>e</sup> Congrès, en mai 1979, suivant lui-même le 38<sup>e</sup> Congrès de la CFDT, certaines idées approuvées au 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT (sans pour autant y faire l'unanimité) n'ont pas été reprises au PCF. Elles sont en fin de compte restées pour l'essentiel lettres mortes et les conceptions dominantes dans le PCF sur les points concernés les ont peu à peu remplacées.

Ceci dit sans porter de jugement sur le fond, sans prétendre non plus que les conceptions en question n'aient pas connu dans cette bataille des évolutions, les événements nationaux et internationaux venant par ailleurs peser sur les choses.

### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION POUR LA CGT

Le processus se solde par le retrait de six secrétaires confédéraux (sur 16), qu'ils aient fait état de désaccords (comme J-L Moynnot ou Christiane Gilles) ou qu'ils n'en aient pas fait état, comme G. Seguy ou René Bühl.

Dans le PCF, on sait que l'un des éléments importants qui ressort du 24<sup>e</sup> Congrès est le bilan très critique du travail de ce parti dans les entreprises et la décision de le renforcer. Ce bilan est mesuré à l'affaiblissement de l'organisation du PCF dans les entreprises ; il a forcément aussi une dimension politique, par exemple le fait que le 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT ait pu adopter sur certains points non négligeables une orientation qui n'était pas celle dominante dans les instances dirigeantes du parti.

Cela se traduit, au PCF, par l'éviction d'un secrétaire (Jean Colpin) et un remaniement important au niveau du travail dans les entreprises et de sa direction.

Empruntons à Georges Seguy lui-même un élément de conclusion : « On oppose parfois l'élargissement à l'unité et à la cohésion de la CGT en arguant du fait que l'apparition de désaccords dans la CGT et des votes

non unanimes dans les instances dirigeantes alimenteraient les spéculations extérieures. C'est ainsi que cette obsession d'unanimité entre en contradiction avec la démocratie syndicale dans la mesure où la recherche à priori de l'unanimité ne peut qu'être restrictive de la discussion démocratique ouverte. »

Cela s'applique tout autant, et même surtout au PCF. Si la CGT, les Chrétiens, les militants du PS, les sans partis peuvent — non sans difficultés, il est vrai (on vient aussi de le voir) — conserver leurs positions idéologiques et politiques personnelles et occuper tout de même des postes de responsabilité, cela n'est pas possible dans le PCF. L'affaire Fizbin en est une illustration, le 24<sup>e</sup> Congrès également avec son unanimité sur diverses questions dont on ne peut croire qu'il reflète aujourd'hui la réalité.

Nous mêmes en savons quelque chose, qui avons été rejetés, exclus de ce parti dans les années 60 pour nos divergences. Surtout, les points de vue différents au sein des organismes dirigeants ne sont pas concevables ; leur existence même est niée, et comme ils existent bien en fait, la seule issue est le rejet, qui peut bien entendu prendre de multiples formes : le passé ne manque pas d'exemples.

Cette conception n'est pas sans répercussion bien sûr sur la CGT, particulièrement sur les membres du PCF qui y exercent des responsabilités ; répercussions pas forcément positives.

Il y a là matière à réflexion pour tous les communistes y compris nous-mêmes.

Une autre conclusion qu'on pourrait apporter à la description, sans doute sommaire, incomplète, de cette bataille, c'est qu'elle ne s'est pas menée « dans la clarté ». Les syndicalistes dans leur masse et même les militants du PCF n'ont pu vraiment en être partie prenante... On peut imaginer de meilleures formes de la démocratie syndicale.

Gilles CARPENTIER

### L'HUMANITÉ ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.  
Directeur politique : Pierre BURNAND.  
Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.  
Commission paritaire : N° 57952 — dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1982.  
Téléphone : 16 (1) 893 87 16.  
Adresse : Presse d'Aujourd'hui. BP 70 94220 Charenton.



Vallée de la Fensch, vous l'avez sûrement déjà entendue évoquée sur fond de rock. Uckange, c'est au bout ; presque au confluent des trois vallées qui furent le berceau de la sidérurgie, au temps où acier s'écrivait De Wendel. Uckange, entre Moselle et hauts fourneaux, étire ses cités ouvrières, de tous les âges, avec jardinets ou empié-lées en blocs. Au-dessus, comme un gros serpent immobile, le gazoduc qui, il y a peu, a craché la mort en traversant la Moselle... Aujourd'hui, le gaz des hauts fourneaux s'échappe en torchères. Ici, ils sont 10 000 à vivre, qui portent des noms lorrains, polonais, italiens, algériens, immigrés de la première à la quatrième génération. Rassemblés autrefois par la volonté despotique des maîtres de forge, unis par toute une tradition de lutte, leur avenir pourrait-il se jouer aujourd'hui ailleurs, sans eux, sur le verdict d'hommes dont le seul crédo est la rentabilité du capital ?

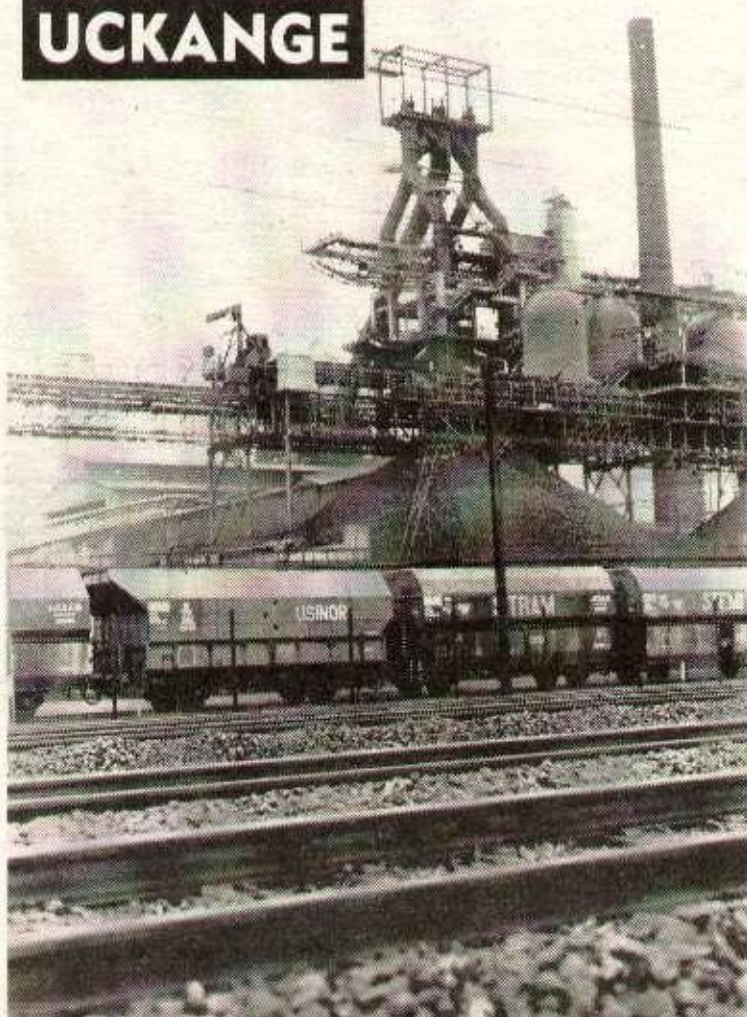
Ce bout de Lorraine, c'est avec Jean-Louis Malys, avec tous ceux rencontrés avec lui, si chaleureux dans ce décor gris, que je le découvre. Jean-Louis, c'est le candidat du PCML aux élections cantonales dans le canton d'Uckange-Florange. Communiste, responsable syndical, il est ouvrier sidérurgiste (P1) aux Hauts fourneaux réunis de Saulnes et d'Uckange (HFRSU) depuis 7 ans. Il en a 27 aujourd'hui. Avant lui, son père et son grand-père travaillèrent dans l'entreprise. Et il me raconte ce destin lié à la production de la fonte. Pendant des années HFRSU a dominé la ville et cette domination ne se limitait pas à la mono-industrie. Les patrons de hauts fourneaux possédaient les magasins, les logements et jusqu'aux équipements sociaux : le terrain de sport, la piscine ; même le CET fonctionnait dans l'enceinte de l'usine. Bref, le système de Wendel maintenu. Un système qui permet entre autre au patron de contrôler et contenir le coût de la force de travail.

LA DÉFLATION DES EFFECTIFS

Aujourd'hui, c'est le temps du désengagement. Sous la houlette d'Usinor et de Paribas, HFRSU se dégage de ses responsabilités sociales : le CET est fermé et l'usine ne produit plus que des chômeurs. Avant 74, il n'y avait pas de chômage à Uckange. Actuellement, il y a 330 chômeurs. Coïncidence ? 300 emplois ont été supprimés aux HFRSU. Attention, rien de brutal, pratiquement pas de licenciements, une simple érosion des effectifs comme ils disent dans les conseils d'administration. Témoin silencieux et symbole de cette politique, le troisième haut fourneau d'Uckange. Modernisé en 1976 pour alimenter l'aciérie de Thionville, il n'a pas produit depuis un seul gramme de fonte. Il est vrai que l'aciérie de Thionville, elle, n'a jamais vu le jour...

Le mal qui frappe Uckange ne la distingue pas du reste de la Lorraine. Après la période des fermetures et des licenciements, la déflation des effectifs de la sidérurgie s'est poursuivie bon train. 25 000 départs à 50 ans et plus, du fait de la convention sociale de 1979. 4 500 départs avec la prime de 50 000 francs, surtout parmi les femmes et les jeunes. Ajoutez à cela, le blocage de l'embauche et vous constatez

UCKANGE



Créer un autre avenir



Jean-Louis Malys avec ses camarades des HFRSU pendant la grève de l'automne 81.



M. Frentzel, maire d'Uckange et conseiller général, notable avant d'être socialiste, tente de convaincre les grévistes des HFRSU de renoncer à l'occupation des voies de chemins de fer. A la différence du député PS, Drouin qui a soutenu la lutte, comme le député PCF, Depiètri le faisait auparavant, M. Frentzel s'est comporté en homme qui refuse de prendre parti pour les travailleurs. Effrayé quand ils se dressent contre le patronat, il se sent contesté dans son pouvoir quand s'agissant de la vie locale, on lui parle de consultation des travailleurs ou de leurs organisations. Est-ce là le genre d'élus qui peut ouvrir au changement ?

l'écrasement de la pyramide d'âge des effectifs employés avec un déficit très net chez les anciens expérimentés et les jeunes professionnels. « Si ce mouvement se poursuit, c'est la survie d'une sidérurgie Lorraine qui est menacée. » me fait-on remarquer à la CFDT.

Quant à la dimension sociale du problème, les chiffres sont éloquentes pour en dire la gravité. De toutes les régions de France, c'est la Lorraine qui a perdu le plus d'emplois entre 1974 et 1980, moins 6% ; viennent ensuite la région parisienne avec moins 2,8% ; la Picardie, moins 2,5% ; le Nord, moins 2,2%. Plus de 82 000 demandeurs d'emplois en Lorraine en octobre 81 dont plus de la moitié ne bénéficient d'aucune ressource.

Jusqu'à présent, les travailleurs lorrains et leurs organisations n'ont jamais pu porter la lutte à un niveau d'ensemble. A chaque fois, les batailles, en dépit de leur âpreté, sont restées limitées aux secteurs où l'emploi était directement attaqué.

Et maintenant ? Quels sont les effets du changement politique ? Force est de dire que les interrogations restent entières tant que le nouveau plan gouvernemental pour la sidérurgie n'est pas arrêté. Si la consultation des syndicats a été l'une des démarches constitutives de l'élaboration du nouveau plan, on peut s'étonner que l'ensemble du dossier sidérurgie n'ait pas été rendu public. Ce secret hypothèque de façon importante la concertation à venir. Autre élément retenu pour la définition d'un plan : les politiques suivies par les P-dg des groupes Usinor et Sacilor. Si celles suivies par Etchegaray et Mayoux du temps de Giscard et jusqu'à février 82, ne sont que trop connues, il est, en revanche, un peu tôt pour parler des orientations des nouveaux promus, Dollé et Lévy. Encore que ce dernier n'ait pas été avare de confidences inquiétantes dès sa nomination. A lire l'interview qu'il accordait récemment à l'hebdomadaire *Le Nouvel économiste*, il semble que M. Lévy envisage son action à la tête d'Usinor sous le signe de la continuité... « Je n'ignore pas le caractère périlleux de la mission que l'on me confie, mais n'oublions pas le travail d'assainissement conduit par mon prédécesseur, M. Claude Etchegaray. La crise de l'acier a des causes parfaitement identifiables. Depuis trois ans, l'Etat major d'Usinor les combattait efficacement. Je prends le relais avec les moyens accrus que donne la nationalisation. »

POSER LES PROBLEMES AUTREMENT

Quand le seul critère retenu pour envisager l'avenir de la sidérurgie est celui de la compétitivité sur le marché européen, on sait les choix que cette logique entraîne. Le changement en la matière ce serait d'abord de poser le problème en d'autres termes. Quand la géographie des placements de capitaux ne coïncide pas avec la géographie des trielles que faut-il remettre en cause : les critères capitalistes ou le potentiel humain, les capacités de production et les richesses naturelles de la Lorraine ? La question mérite d'autant plus d'être posée que le discours habituel sur la compétitivité se présente comme irrécusable, alors qu'au départ il escamote

soigneusement certains aspects du problème. Le coût social des choix opérés étant le premier d'entre eux, mais pas le seul. En effet, il faudrait répondre à la question : la sidérurgie est-elle oui ou non un facteur de l'indépendance nationale ? Il faudrait également examiner la validité des raisons qui ont conduit à disqualifier le minerai lorrain (de 52 millions de tonnes extraites en 74, on est passé à quelques 20 millions aujourd'hui). Cet abandon, qui est une des causes du retrait sidérurgique programmé pour la Lorraine, est déterminé, entre autre, par les cours du minerai de fer plus avantageux sur le marché mondial. (Et avantageux, ils le sont d'autant plus quand les bas prix proviennent d'un pillage pur et simple du minerai étranger comme c'est le cas pour les sociétés franco-belges qui opèrent en Mauritanie). Or, rien ne dit que ce marché mondial ne connaîtra pas demain une évolution des prix à la hausse. Ajoutons que le minerai lorrain a été délibérément handicapé sur le marché. Ainsi le transport sur une centaine de km d'une tonne extraite en Lorraine coûte plus cher que celui d'une tonne de minerai importé depuis le port de Dunkerque jusqu'aux hauts fourneaux lorrains. Le minerai importé, et lui seul, bénéficiant de tarifs préférentiels SNCF.

RENVERSER LA VAPEUR

Au total, les choix désastreux opérés par le précédent gouvernement et ses hommes liges dans la sidérurgie ne sauraient être confirmés par un gouvernement qui donne comme cadre à son action la défense des intérêts des travailleurs. (Soulignons ici l'intérêt de la revendication de la CFDT de la sidérurgie pour qu'il n'y ait aucun arrêt d'installations, ni d'entreprises dans les mines de fer et la sidérurgie pendant une durée de 4 à 5 ans, temps nécessaire pour maîtriser le processus d'industrialisation et de diversification).

Oui, il faut renverser la vapeur, ouvrir un autre avenir que celui de la mort lente. Cela seuls les travailleurs et leurs organisations peuvent le faire. Et ce n'est pas la combativité ni l'esprit de solidarité indispensable pour un tel combat qui font défaut ici. Les grèves menées à Uckange, l'automne dernier aux HFRSU, chez Lemfoerder ou chez Solotrafer, sont là pour en témoigner. L'une des plus grosses difficultés à surmonter pour donner tout son poids à l'intervention des travailleurs, c'est certainement la coupure introduite par la crise entre le mouvement ouvrier et une jeunesse qui a été mise hors circuit de la production, voire de la vie sociale. Cette coupure et le risque mortel qu'elle contient, plusieurs militants qu'ils soient à la CFDT ou au PCF l'ont évoquée devant moi.

Renverser la vapeur, ça peut être aussi voter pour Jean-Louis Malys lors des prochaines cantonales. Choisir un homme qui, s'il est élu, saura, à sa place particulière, se faire le porte-parole et point d'appui des aspirations et des luttes des travailleurs. Et c'est parce qu'ils conçoivent ainsi sa candidature que plusieurs militants et travailleurs du canton se sont engagés dans un collectif de soutien pour faire campagne avec Jean-Louis et le PCML.

Pierre MARCEAU